## CONSEIL DE NANTES METROPOLE – COMMUNAUTE URBAINE REUNION DU 15 JUIN 2009

DIRECTION DE L'EMPLOI ET DE L'INNOVATION SOCIALE

#### 01 - ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - PLAN TRIENNAL - APPROBATION

#### **EXPOSE**

#### I - Préambule

Le plan proposé aujourd'hui s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques du Développement Economique Métropolitain. La délibération du conseil communautaire du 17 décembre 2004, reconnaissait l'économie sociale et solidaire (ESS) comme secteur économique à part entière, facteur d'équilibre du territoire, véritable secteur d'activité créateur d'emplois et de services à la population.

Cette inscription a été précisée par un plan d'action triennal de développement de l'ESS pour la période 2006-2008 (délibération du 15 décembre 2005), réaffirmée dans les orientations stratégiques en matière d'emplois (délibération du conseil du 9 mars 2007) et conforme à l'engagement de Nantes Métropole dans une démarche globale de développement durable, avec l'Agenda 21 communautaire, en particulier.

Il convient aujourd'hui de tirer le bilan des réalisations du précédent plan et de définir les objectifs et axe majeurs d'action d'un nouveau plan de développement de l'ESS pour les années 2009-2011.

## Cette nouvelle étape prend tout son sens dans un contexte de crise économique majeure.

Les effets de la crise financière, la situation critique des entreprises, la montée brutale du chômage, la chute du pouvoir d'achat, la dégradation des conditions de vie et les menaces écologiques créent un devoir d'initiatives.

Les initiatives de l'ESS répondent aux besoins essentiels non satisfaits, préviennent les risques les plus sensibles. Ce faisant, ces initiatives vont plus loin que la réparation, elles contribuent à un développement qui, échappant à la seule logique marchande, concilie justice sociale et protection de l'environnement.

Il y a nécessité de répondre à l'urgence de la crise en montrant que l'ESS est en capacité d'y résister par son ancrage dans les territoires (ces emplois ne sont pas délocalisables), sa vocation à satisfaire les besoins réels de la population et que, par ses valeurs et ses pratiques, elle ouvre la voie à une autre forme de développement plus équitable et durable.

Le poids de l'économie sociale et solidaire permet de compter pour le devenir de notre territoire. Selon le périmètre défini par l'INSEE, l'ESS représente sur l'agglomération 32 685 emplois (+ 17% entre 2000 et 2007) et 2410 établissements pour une masse salariale de 677 M € (source ACOSS-MSA), soient 17% de l'emploi privé et 16% de la masse salariale générée sur l'agglomération.

## II - Bilan du plan triennal 2006-2008

La délibération de décembre 2005 fixait 2 objectifs au programme d'action : développer les services et les emplois, aider à donner de la lisibilité et à structurer.

#### A - Parmi les initiatives réalisées pour développer les services et les emplois :

- <u>L'appel à projets ESS</u> initié par Nantes Métropole pour soutenir les filières émergentes, la recherche et l'expérimentation. 47 actions ont été soutenues. Chaque projet fait l'objet d'un groupe d'appui partenarial destiné à assurer le développement et la pérennité de l'activité ou du service, et à dynamiser la filière et le territoire concernés. Au-delà d'un potentiel de 150 nouveaux emplois identifiés, les projets irriguent les différentes politiques publiques de Nantes Métropole (répertoriés ci-après dans le point C).
- <u>Le soutien au plan de développement des SCOP</u> initié par l'Union Régionale des SCOP de l'Ouest sur le territoire de Nantes Métropole . Le plan de développement a concerné 87 projets. 60 projets concernent des créations, 17 des transformations d'associations, 10 des projets de transmission d'entreprises, au total, 476 emplois ont été concernés.

- <u>Le soutien à la création et au fonctionnement des coopératives d'activités et d'emplois (CAE)</u>: l'Ouvre-boîtes 44 a généré 50 créations d'entreprises (65% de femmes). C'est une SCOP avec une centaine d'emplois équivalents de 38 ETP. Le soutien à la faisabilité et au démarrage en 2008 de la CAE Bâticréateurs sur le secteur du bâtiment procède de la même démarche : 30 créateurs sont accompagnés après quelques mois de fonctionnement.
- -<u>La participation au dispositif Emplois-Tremplins pour le territoire initiés par la Région Pays de</u> Loire. 70 postes créés de 2006 à 2008 sont cofinancés par Nantes Métropole sur ses compétences.

#### B - Parmi les initiatives réalisées pour aider à donner de la lisibilité et à structurer :

- <u>La participation et le soutien à l'évènement Ecossolies qui génère maintenant une activité permanente</u>. En juin 2006 avec un temps fort au cœur de Nantes, 80 initiatives dans les différentes villes de l'agglomération et 11 villes des Pays de la Loire, 570 structures ont été impliquées, 30 000 personnes ont participé aux différentes initiatives. Les Ecossolies ont produit de la lisibilité et une valorisation de la dimension économique, une consolidation du réseau d'acteurs, de compétences collectives, une dynamique de territoires, l'impulsion d'une démarche en direction des quartiers, l'inscription dans une dimension européenne et internationale. Cette démarche a généré une co-construction entre acteurs et avec la collectivité du pôle d'innovation et de co-développement de l'ESS, projet phare du plan triennal 2009-2011.
- <u>La co-organisation des journées d'études et de mobilisation</u> pour initier et renforcer les transferts de connaissances, de savoir-faire, les échanges entre réseaux, entre territoires en lien avec l'université et les organismes de formation .Plus de 800 participants chaque année s'impliquent dans la construction d'une culture commune sur le territoire.
- C Une activité de recherche- développement et des innovations qui irriguent toutes les politiques publiques: L'inventaire des projets et des structures soutenus financièrement par Nantes Métropole dans le cadre de l'appel à projets et accompagnés par les acteurs regroupés au sein des Ecossolies permet d'illustrer la diversité des champs d'interventions par grandes politiques publiques.
- Environnement et services urbains
- Le développement de la production et de la consommation responsable, de l'agriculture périurbaine et des circuits courts
- la réduction et la valorisation des déchets, les économies d'énergies
- <u>Développement urbain et développement des territoires</u>
- Différentes possibilités d'accès aux logements
- Initiatives de proximité à vocation économique et sociale Lieux collectifs de proximité
- Développement du territoire en appui sur la richesse des migrants
- Urbanisme et citoyenneté
- <u>Développement économique</u>, <u>emploi</u>, <u>insertion</u>
- La diffusion des innovations technologiques, et la réduction de la fracture numérique
- -Développement du tourisme solidaire et de proximité
- -Développement de l'entreprenariat social
- Lutte contre les discriminations et les exclusions : personnes en situation de handicap égalité professionnelle mobilité des personnes fragilisées santé/précarité Initiatives pour l'expression des habitants et l'insertion sociale.

#### III - Le plan triennal 2009-2011

#### Les objectifs stratégiques de l'économie sociale et solidaire pour Nantes Métropole

- Introduire l'économie sociale et solidaire dans les différentes politiques publiques de Nantes Métropole
- Faire de l'ESS une activité de recherche-développement de l'innovation socio-économique
- Soutenir les projets qui répondent à l'évolution des préoccupations concrètes des habitants
- Développer l'image d'un territoire promoteur de l'économie plurielle

#### Les Grands axes d'action

- 1 <u>Soutenir et participer à la création d'un Pôle d'Innovation et de Co-développement de l'ESS</u> Passer de l'animation des temps forts à l'animation permanente d'un co-développement économique, social et solidaire. Se doter d'un lieu d'ancrage emblématique et de mutualisation qui irrique l'ensemble du territoire et les quartiers. Avec 4 grandes fonctions :
- Le développement de l'entreprenariat social,
- La formation des acteurs,
- La promotion de l'ESS auprès des habitants,
- L'Implication des acteurs et des collectivités dans la co-construction des politiques publiques. Ce pôle animé par l'association Ecossolies a pour vocation de soutenir les dynamiques d'acteurs, de développer les services et les emplois. C'est un espace de coopération entre acteurs et collectivités.
- 2 Reconduire les appels à projets ESS. Soutenir les filières émergentes, la recherche et l'expérimentation sociale. Optimiser les appuis sur la base des réalisations 2006-2008 sur les principales politiques publiques de Nantes Métropole. (voir point IIC du bilan)
- Environnement et services urbains.
- Développement urbain et développement des territoires,
- Développement économique, emploi, insertion.

## 3 - Accompagner les projets structurants

- Soutien réaffirmé à la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et à l 'Observatoire de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire pour mesurer et qualifier la place et l'évolution de l'ESS, anticiper et aider à la décision par la diffusion d'informations utiles,
- Soutien réaffirmé au plan de développement des SCOP (création, transmission, reprise, transformation) avec une attention particulière aux entreprises en difficultés et la mise en place de parrainage de soutien aux créateurs,
- Soutien réaffirmé aux coopératives d'activités et d'emplois, aux finances solidaires, aux structures d'accompagnement de l'ESS, aux réseaux et structures d'insertion par l'activité économique dans le cadre des orientations stratégiques mis en œuvre par la direction de l'emploi et de l'innovation sociale.
- Soutien réaffirmé au dispositif Emploi Tremplins pour le Territoire initié par la Région

#### 4 - Articuler ancrage territorial et dimension internationale de l'ESS en appui sur les réseaux.

- Développement d'activités et d'emplois avec les acteurs des quartiers de la politique de la ville, en prenant en compte notamment l'apport des migrants
- Co-construction d'un pôle de la consommation responsable et du commerce équitable (démarche issue de l'Agenda 21 métropolitain) permettant la concertation et la mise en cohérence avec 3 volets : Mobilisation de la commande publique, mobilisation des acteurs pour l'appui à la création et au développement d'entreprises solidaires (production, consommation, diffusion), mobilisation de la recherche en partenariat avec l'Université,
- Implication dans les réseaux de collectivités où Nantes Métropole est adhérent ; en France : le RTES (Réseau des Territoires pour Economie Solidaire), en Europe : REVES (Réseau Européen des Villes et Régions de l'Economie Sociale), et participation au RIPESS (Réseau Intercontinental de Promotion de l'économie Sociale et Solidaire
- Structuration de liens entre la coopération décentralisée et l'ESS prioritairement sur l'Afrique (Sénégal, Cameroun), l'Amérique Latine (Brésil, Bolivie...) en impliquant les acteurs de chacun des territoires.

# 5- <u>Construire une charte de progrès de référence aux structures qui solliciteront le soutien de Nantes Métropole.</u>

Cette charte comprendra notamment des objectifs concernant la production de services ou d'activités d'utilité sociale, la pérennisation et la professionnalisation des emplois, la transparence et l'expertise économique et financière, l'hybridation des ressources, la gouvernance démocratique, l'ancrage sur le territoire et dans la filière d'activité, l'appartenance à des réseaux . Cette charte sera élaborée en lien avec les acteurs et collectivités partenaires.

Pour réaliser l'ensemble du projet Nantes Métropole continuera de favoriser les coopérations entre collectivités qui ont initiées une politique de soutien à l'économie sociale et solidaire notamment les communes de l'agglomération, la Carene, le Conseil Général, le Conseil Régional et les partenaires de l'économie sociale et solidaire.

Il vous est proposé de vous prononcer sur le projet de délibération suivant.

## LE CONSEIL DELIBERE et,

- 1. Approuve les termes du Plan triennal économie sociale et solidaire 2009-2011.
- 2. Autorise M. le Président de Nantes Métropole ou le Vice-président délégué à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 19 juin 2009

Le Président de Nantes Métropole, Député-maire de Nantes,

Jean-Marc AYRAULT